

Ecole élémentaire « Les Sources »
38790 Charantonnay
Tél: 04 74 59 15 62
Courriel: ce.0380281z@ac-grenoble.fr

ADMISSION A L'ECOLE

Afin de procéder à l'admission de votre enfant, il faut d'abord l'inscrire à la mairie. A cette occasion, on doit vous donner une fiche de renseignements destinée à l'école. Prenez ensuite contact avec le directeur de l'école. Vous pourrez convenir d'un rendez-vous afin d'inscrire votre enfant sur les registres de l'école. Il sera alors pris en compte.
C'est aussi l'occasion de répondre à vos questions.

Lors du rendez-vous, veuillez vous munir des pièces suivantes :

- **Le carnet de vaccination de l'enfant (ou carnet de santé),**
- **Le livret de famille,**
- **La fiche de renseignements remplie** (accompagnée des documents nécessaires, le cas échéant),
- **Le certificat d'inscription en mairie,**
- **Le certificat de radiation de l'école d'origine en cas de changement de commune.**

Si vous inscrivez au CP un enfant déjà scolarisé à Charantonnay, l'inscription en mairie et le certificat de radiation sont inutiles.
